

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE APACH

27 Décembre 2023 à 17.15 à l'hôtel FAERN, Montana.

Comité:

Cedric Berger - Président	Présent
Jean Metz	Présent
William Raynar	Présent
Claudio Baga	Présent
Jean-Marc Saint-Viteux	Présent
Alexandrine Berger	Présente
Karin Zanetti (démissionnaire)	Absente
Sandrine Zimra (à élire)	Présente
Samia Azmeh (à élire)	Présente
Jean-Claude Schmalz (à élire)	Présent

L'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de l'Assemblée

Jean-Marc Saint-Viteux rappelle que la séance traitera deux exercices en même temps, 2021 et 2022.

Le Président, Monsieur Cedric Berger, prend la parole et ouvre la séance officiellement à 17h30. Il se félicite de voir autant de membres présents dans la salle (environs 200). Il rappelle qu'il y a 7 ans, lors de l'AG au Régent, ils étaient en tout 27 personnes (comité inclus).

Le sujet de l'agrandissement de notre association à un plus grand nombre de membres est évoqué. Faut-il s'agrandir, ce qui représente un avantage pour notre force de frappe et de persuasion mais un désavantage dans la configuration actuelle, car régulièrement nous sommes obligés de refuser des membres lors des événements et de l'AG ? Le Comité réfléchit au problème.

Succès des dernières années:

Le chauffage à distance (Jean Metz), la taxe de séjour, et le changement de nom de la piste du Mont-Lachaux en piste Bouby en hommage au papa de Sabrina Berthaudin.

L'AG a été régulièrement convoquée. Le Président, se référant au registre des présences, procède à un comptage jusqu'à atteinte du quorum, confirmant ainsi la tenue valable de la présente Assemblée Générale.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 décembre 2021

Le Président soumet le procès-verbal (envoyé aux membres en mai 2023) à l'approbation de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité, sans modification.

3. Élection du nouveau Comité : renouvellement, proposition, démission.

Le Président remercie vivement le Dr Michel Marquais qui a décidé de se retirer, après 6 années au sein du Comité, notamment pour des raisons de santé. Le Dr Marquais a aidé à organiser de nombreuses conférences sur la santé et a coordonné les liens avec les corps médicaux de la station.

Le Comité actuel propose également l'élection de Madame Sandrine Zimra, de Madame Samia Azmeh, et de Monsieur Jean-Claude Schmalz. Les trois nouveaux membres réunissent des compétences dans le marketing, l'organisation d'événements, et connaissent extrêmement bien Crans-Montana pour avoir fréquenté la station depuis leur enfance. Ils sont élus à la majorité et le Président, Monsieur Cedric Berger, ainsi que les autres membres existants du Comité sont réélus.

4. La brève allocution, par les fondateurs et anciens présidents Madame et Monsieur Janine et Michel Haggman, a malheureusement dû être reportée après l'accident de Madame Haggman. Leurs filles, Isabelle et Francine, se trouvent dans la salle. Francine prend la parole et remercie le Président pour ses quelques mots sur ses parents. Au nom de la famille, grande amatrice de courses de ski, elle transmet un message au Comité, et surtout au Président, et parle de son admiration quant à l'évolution de l'association Apach ces dernières années et les remercie de tout le travail effectué tout en défendant extrêmement bien les intérêts des propriétaires de résidences secondaires.

5. Rapport d'activité

Pas de commentaires

6. Présentation des comptes 2021 et 2022

Les comptes sont présentés par le Président.

Il explique que l'année 2021 s'est terminée avec un "faux" déficit en raison d'une dépense pour les abonnements de ski auprès de CMA, ce qui a permis par la suite de recevoir des crédits pour organiser l'année suivante des événements subventionnés dans les restaurants de CMA (3x à Cry d'Err et 1x au Zéro Dix)

2022: l'année s'est achevée avec un boni de CHF 8'206.-

La fin de l'année 2023 représente un solde positif d'environ CHF 25'000. Cet excédent contribuera aux prochains événements de 2024.

7. Approbation des rapports et comptes, et décharges aux organes pour les exercices en question. Les comptes et le rapport du contrôleur sont approuvés à l'unanimité. Décharge est également donnée aux organes.

8. Budget 2024

CHF 60'000 de cotisations ce qui représente en moyenne 3 personnes par foyer cotisant, donc presque 1800 membres.

Le tournoi de golf 2024 sera sponsorisé sur une base de départ de CHF 5'000.-.

Le budget pour le site internet est de CHF 2'000 mais devrait augmenter en nous adressant à des services de professionnels.

Le budget de l'AG est de CHF 8'000.- (location de la salle et apéritif dînatoire).

9. Cotisations

La cotisation annuelle est de CHF 100 par personne. Le Président demande si les membres sont d'accord avec ce montant. Jacko Dwek fait remarquer que ça représente, par foyer, environs CHF 30 par personne et que par rapport au travail fourni par le Comité c'est un montant assez bas. Il serait d'accord d'augmenter. Le Président se tourne vers l'assemblée et leur demande leur avis et partage aussi l'avis du Comité. Il conclut que pour 2024, cette cotisation de CHF 100 est avalisée et inchangée mais que ce point sera à nouveau abordé dans le futur.

10. Nomination de l'organe de révision

L'organe de révision Montanagest, un peu cher mais incontournable, est reconduit à l'unanimité dans ses fonctions.

11. Proposition de manifestations, interventions, projets

Jean-Claude Schmalz présente les événements à venir pour le premier trimestre de l'année 2024:

- Samedi 20 janvier à l'aube les "first tracks" suivi d'un petit-déjeuner
- Samedi 27 janvier à 16h00, à l'hôtel Faern, "les bronzés font du ski"
- Samedi 10 février, soirée dansante traditionnelle de la Saint Valentin au Sporting Club

- Vendredi 1er mars, conférence et dégustation grands crus du bordelais agrémentés d'un repas

Le Président prend la parole et demande aux membres si les inscriptions aux événements "first come first served" ou bien si une annonce d'événements avec une date et une heure d'inscription serait plus juste? Il rajoute aussi que jusqu'à présent, la plupart des gens qui se mettent en liste d'attente finissent par obtenir une place aux événements, même tardivement.

Le Président demande à un de nos membres très actif, Pierre-Alain Mellina, de nous raconter son expérience "First tracks" en 2023.

12. Divers

Le Président parle au nom de François Besançon qui a évoqué un problème de mobilité et trouve dommage qu'il n'y ait pas une piste cyclable sur la route du Rawil après tous les travaux effectués dernièrement. La question est dirigée au commandant de la police, qui fait remarquer que c'est une route cantonale et donc il ne peut pas prendre position pour le canton.

Le Président finit cette Assemblée Générale et passe la parole à Jean-Marc Saint Viteux qui présente le programme de la deuxième partie de soirée qui est composée de trois intervenants :

- Chris McSorley, joueur de hockey très connu au Canada et aux USA, entraîneur et sauveur du Genève Servette HC par deux fois et qui a mené le club au plus haut du succès. Aujourd'hui il est administrateur du HC Sierre et conseiller de la direction sportive, il vient nous présenter son projet de nouvelle patinoire et centre sportif.
- Marius Robyr, président du Comité d'organisation des épreuves de Championnat du Monde de Crans-Montana 2027. Quarante ans après avoir organisé le grand succès des CM87 à Crans-Montana, qui a vu un palmarès remarquable de skieurs suisses, Marius Robyr est à nouveau responsable des CM2027. De par ses qualités et son expérience, qui en

font un homme de terrain, il vient nous présenter la future organisation et les challenges qui l'accompagnent.

- Yves Sauvain, commandant de la police intercommunale de Crans-Montana et membre d'honneur d'Apach. Il vient nous parler de la sécurité qui est un point très important pour les autorités et la police. 27 collaborateurs et 230 caméras au niveau de la vidéo surveillance pour un taux d'élucidation de 93%. Le commandant nous rassure en confirmant que le taux de criminalité de la commune est un des plus bas de Suisse.

Le mot de la fin est donné au directeur de l'hôtel Faern, Antoine Guigon et à son épouse, qui nous ont accueillis et ont organisé un apéritif dînatoire tout à fait prometteur.